

**Commission de la recherche du conseil académique**  
**Séance plénière 25 juin 2020**

*Compte rendu*

**ORDRE DU JOUR**

1. Avis sur les changements/reconductions de/au sein des directions
  - IPAG
  - TIMC-IMAG
  - G2Elab
  - IPAL
  - GSCOP
  - GIPSA-Lab
  - DPM
  - PGC
  - MAIMOSINE
  - Liphy
  - Pheliqs
2. Prolongation des thèses, prolongation des contrats doctoraux
3. Convention de coopération UGA – CEA
4. PRPA des unités de recherche
5. Questions diverses

**Membres présents :** BURLACU Radu, DAVOUST Laurent, DE VRIES Erica, FORVEILLE Thierry, GODIN-RIBUOT Diane, LEPETIT Marie-Bernadette, MATHY Sandrine, PERRIER Pascal, RAY Pierre, REBOUD Jean-Luc, ROSSI Caroline, SLAMA Serge, BOUDJADA Nassima, CAVAILLES Pierre, CHAUVIN Alan, DE ROSNY Eve, DEBIZET Gilles, GUILLAUMIN Cyriac, HILY-BLANT Pierre, LARROUDÉ Philippe, LAVOREL Sabine, MACLEAN Catriona, RAVELET Corinne, RIASSETTO David, SADOUX Stéphane, SCHWAB Didier, SORBA Julie, BERTHOME Grégory, BUCCIO Béatrice, MEVEL François-Xavier, REY Benoît, SEIGNEURET Natacha, FAGNON Vincent, OLIVRY Auguste, Poncet Christophe, SULPICE Oriane, PREJBEANU Lucian, DUCKI Camille.

**Membres représentés :** WOUTERS Yves (procuration à DAVOUST Laurent)

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

Le quorum est atteint.

La séance, ouverte par la Présidente de séance, Caroline Bertonèche, se déroule en visioconférence.

## 1. Avis sur les changements de / au sein des directions

*Cf. diaporama*

- **IPAG**

Marie-Bernadette Lepetit : un vote a-t-il été organisé auprès de l'ensemble des personnels de l'unité ?

Guillaume Dubus : il ne s'agit pas d'une pratique du laboratoire. Un vote a été organisé seulement une fois lors d'une AG de l'unité pour départager deux candidatures.

Les conseillers n'ont plus de question. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction de l'IPAG.

**Vote : 35 Pour – 0 Contre – 5 Abstentions**

**La commission de la recherche valide le changement de direction de l'IPAG.**

- **TIMC-IMAG**

Marie-Bernadette Lepetit : un vote a-t-il été organisé auprès de l'ensemble des personnels de l'unité ?

Alexandre Moreau-Gaudry : le conseil de laboratoire a validé ma position de directeur adjoint puis de directeur de l'unité. La proposition a été présentée en AG mais il n'y a pas eu de vote.

Marie-Bernadette Lepetit : le laboratoire compte 45% de femmes et votre équipe de direction est un peu restreinte avec 3 hommes et une seule femme.

Alexandre Moreau-Gaudry : au niveau du laboratoire, nous avons un grand renouveau avec un ratio hommes/femmes de 45%. Ce ratio passe à 33% si on prend en compte les chargés de mission avec lesquels nous allons interagir.

Les conseillers n'ont plus de questions. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction de TIMC-IMAG.

**Vote : 36 Pour – 0 Contre – 4 Abstentions**

**La commission de la recherche valide le changement de direction de TIMC-IMAG**

- **G2Elab**

Corinne Ravelet : combien votre unité compte-t-elle de permanents ?

Nouredine Hadj-Saïd : nous sommes environ 60 enseignants-chercheurs et chercheurs, 40 personnels IAT et 120 doctorants. Avec les stagiaires et les post-doctorants, l'unité totalise un peu moins de 300 personnes.

Marie-Bernadette Lepetit : le principe de démocratie est important, aussi un vote auprès de l'ensemble des personnels du laboratoire a-t-il été réalisé ?

Nouredine Hadj-Saïd : l'aspect démocratique est respecté car c'est le conseil de laboratoire qui vote. Le conseil est composé de collègues élus parmi le personnel de l'unité. Cela a toujours fonctionné comme cela.

Marie-Bernadette Lepetit : combien de femmes compte l'unité ?

Nouredine Hadj-Saïd : aujourd'hui, le laboratoire compte 20% de femmes et nous avons une femme dans l'équipe de direction.

Les conseillers n'ont plus de questions. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction du G2Elab.

**Vote : 33 Pour – 2 Contre – 5 Abstentions**

**La commission de la recherche valide le changement de direction du G2Elab.**

- **IPAL**

Denis Trystram : vous ne faites pas référence à l'institut MIAI. Avez-vous pris contact ?

Christophe Jouffrais : l'année dernière, j'ai préparé le projet IPAL avec MIAI et NUS. Nous sommes bien connectés à MIAI. Concernant le potentiel de cofinancement, nous n'avons pas encore avancé et je vais reprendre contact avec Éric Gaussier.

Pascal Perrier : nous connaissons la valeur des universités, en particulier de NUS, de Singapour. Lorsque l'on travaille avec Singapour, on constate que les principes d'éthique et de liberté sont un enjeu majeur. Si vous travaillez avec MIAI, une chaire est intégralement consacrée à ces problèmes d'éthique. Je ne peux que vous conseiller d'orienter une partie de vos recherches là-dessus.

Christophe Jouffrais : notre laboratoire est très orienté « sciences de l'information ». Nous avons deux projets sur l'éthique dans un de nos programmes. Je ne l'ai pas envisagé directement. Il faudrait inclure des chercheurs SHS et avoir l'accord des tutelles. Si les programmes du CNRS sont acceptés, nous serons amenés à monter une collaboration franco-singapourienne.

Nos contacts politiques à Singapour sont particuliers parce qu'on parle de dictature permissive ; toutefois, ils sont alignés sur la politique européenne concernant la liberté des données et ne souhaitent pas travailler avec les États-Unis ou les Chinois sur ces aspects.

Gilles Debizet : les enseignants-chercheurs membres de l'IPAL conservent-ils un rattachement à leur laboratoire originel ?

Christophe Jouffrais : aujourd'hui, certains personnels affectés de manière temporaire viennent à Singapour avec une indemnité de résidence financée par le CNRS. Ils quittent temporairement leur pays d'origine. Une autre partie du personnel est composée de Français qui ont des collaborations avec l'IPAL et viennent en mission de quelques jours à quelques semaines à Singapour ; ils restent dans leur laboratoire de rattachement.

Les conseillers n'ont plus de questions. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction de l'IPAL.

**Vote : 26 Pour – 7 Contre – 7 Abstentions**  
**La commission de la recherche valide le changement de direction de l'IPAL.**

- **GSCOP**

Denis Trystram : sur le périmètre de MSTIC, on essaye de lancer une action sur le bilan carbone de tous les laboratoires du périmètre MSTIC. GSCOP est assez moteur sur le sujet. Bernard Penz : je le confirme, notre laboratoire inscrit ses recherches dans la transition écologique. Des travaux sont menés par nos équipes et nous serons très présents sur tous les thèmes associés. Nous pouvons accompagner le pôle dans ses actions.

Les conseillers n'ont plus de questions. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction de GSCOP.

**Vote : 36 Pour – 0 Contre – 4 Abstentions**  
**La commission de la recherche valide le changement de direction de GSCOP.**

- **GIPSA**

Denis Trystram : la répartition des âges est-elle uniforme dans les 4 axes ? La plupart des personnes qui ont des ERC sont plutôt des seniors.

Nicolas Marchand : le détail par pôle avec les départs des seniors se trouve sur la dernière diapositive. 5 à 11 départs sont prévus selon les pôles, certains seront donc plus atteints que d'autres, sachant qu'il y a une ERC dans chacun des 4 pôles.

Les conseillers n'ont plus de questions. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction du GIPSA-Lab.

**Vote : 35 Pour – 0 Contre – 5 Abstentions**  
**La commission de la recherche valide le changement de direction du GIPSA-Lab.**

- **DPM**

Marie-Bernadette Lepetit : j'apprécie que vous ayez une équipe de direction mixte. Les résultats des consultations sont serrés. Quelle a été l'ambiance pendant et après les élections ?

Yung-Sing Wong : les deux candidats qui partageaient chacun la moitié des personnels du laboratoire ont été conscients qu'il fallait recréer une unité après les élections. L'écart entre les 2 candidats est un peu normal. Nous allons avoir beaucoup de départs de rang A ce qui explique que le choix ait pu se porter sur le candidat de rang A. La légitimité reste toutefois à démontrer.

Marie-Bernadette Lepetit : je trouve que le processus démocratique a bien fonctionné.

Les conseillers n'ont plus de questions. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction du DPM.

**Vote : 34 Pour – 0 Contre – 6 Abstentions**

**La commission de la recherche valide le changement de direction du DPM.**

- **Liphy**

Gilles Debizet : en quoi l'orientation open data/ open science a des conséquences sur les moyens, la réorganisation des moyens, voire sur l'organisation du laboratoire ?

Bahram Houchmandzadeh : toutes nos publications sont dans les mains des éditeurs qui sont très chers ; cela a généré quelques conflits récemment. Il est nécessaire de déployer des moyens pour lutter contre cette domination des éditeurs. Nous devons pouvoir négocier et faire baisser les marges très importantes prises sur nos publications. L'initiative S nous oblige pour tous les contrats européens et les ANR à déposer les articles dans l'archive publique HAL, quelle que soit l'origine des finances.

Pour ce qui concerne le logiciel libre, de nombreux moyens sont consacrés à l'informatique. On a très souvent des outils au moins de qualité égale voire plus performants que ce que l'on peut trouver dans le commerce. D'une façon générale, on peut utiliser des outils libres moins onéreux.

Concernant l'open data, ce thème est en pleine maturation. On est très loin d'adhérer à ce qui est proposé dans l'open data car cela implique des lourdeurs administratives que nous ne sommes pas prêts à supporter.

Les conseillers n'ont plus de questions. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction du Liphy.

**Vote : 35 Pour – 1 Contre – 4 Abstentions**

**La commission de la recherche valide le changement de direction du Liphy.**

- **PGC**

Hervé Courtois : est-ce que l'AAP est la bonne façon de travailler avec une enveloppe de 5k€ ? Quel est son taux de succès ?

Jean-Luc Schwarz : cet appel est atypique car son taux de succès est de 100%. On pousse au dépôt de projets collaboratifs en centrant sur des petits projets essentiellement ciblés sur des gratifications de master qui correspondent à 50% des financements demandés. On vérifie qu'il n'y a pas de projet qui pose problème : il peut arriver qu'un projet par an soit déposé. Ensuite, on essaye de répartir notre budget de manière égalitaire et harmonieuse. C'est discuté avec tous les correspondants du pôle et validé par tous les DU.

Cet AAP est un mécanisme original, très apprécié par la communauté qui leur permet de valoriser leur recherche sans qu'ils aient besoin de passer par des évaluations et qui leur permet de développer des recherches assez fécondes. Grâce à cet appel, 150 personnes travaillent ensemble sur le site.

Les conseillers n'ont plus de questions. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction de PGC.

**Vote : 35 Pour – 0 Contre – 5 Abstentions**

**La commission de la recherche valide le changement de direction de PGC.**

- **MaiMoSiNE**

Les conseillers n'ont pas de questions. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction de MaiMoSiNE.

**Vote : 36 Pour – 0 Contre – 4 Abstentions**

**La commission de la recherche valide le changement de direction de MaiMoSiNE.**

- **Pheliqs**

Marie-Bernadette Lepetit : les aspects démocratiques sont très importants dans la vie d'un laboratoire. Je note le problème du conseil de l'unité qui n'a pas pu jouer son rôle correctement et l'absence de vote de l'ensemble des personnels du laboratoire.

Jean-Pascal Brison : nous avons mis en place un vote électronique pour le conseil de l'unité mais cela ne me paraissait pas possible pour l'AG.

Le conseil d'unité a été élu en 2016. Il y avait alors trois représentants des jeunes chercheurs qui sont partis. Cela fait plus d'un an que nous essayons de relancer des élections d'un conseil d'unité mais nous ne trouvons pas de candidat. Il est très difficile de motiver les personnels à se présenter au conseil d'unité.

Nous souhaiterions mettre en place un conseil car il n'a pas été suffisamment convoqué par le passé. Le laboratoire en a besoin.

Marie-Bernadette Lepetit : pour que les personnels candidatent au conseil d'unité, il faut un vrai pouvoir de représentation qui laisse la possibilité de donner des avis et d'influer sur la vie du laboratoire.

Jean-Pascal Brison : avec les 3 nouvelles personnes à la tête de l'unité en 2021, nous souhaitons prendre les décisions collégialement. Nous avons mis en avant dans notre projet un fonctionnement différent de celui qui a été suivi par le passé.

Hervé Courtois : la première chose à faire est de valider cette direction car il est important qu'elle puisse construire un fonctionnement interne au laboratoire.

Les conseillers n'ont plus de questions. Hervé Courtois soumet à l'avis de la commission de la recherche le changement de direction de Pheliqs.

**Vote : 33 Pour – 0 Contre – 5 Abstentions**

**La commission de la recherche valide le changement de direction de Pheliqs.**

## **2. Prolongation des thèses, prolongation des contrats doctoraux**

***Cf. diaporama***

Marie-Bernadette Lepetit : la proposition est-elle de suivre la directive de la CPU qui suggère un an de prolongation ?

Hervé Courtois : un an sera attribué dans des cas très exceptionnels. En général, la prolongation sera accordée pour une durée proche de la durée du confinement.

Denis Jongmans : les récentes enquêtes effectuées dans les universités françaises indiquent qu'en moyenne les demandes de prolongation de thèses des doctorants est de l'ordre de 4 mois.

Oriane Sulpice : il faudra tenir compte des doctorants, notamment en sciences humaines, qui n'auront pas pu avoir leurs entretiens réguliers.

Hervé Courtois : on comprend qu'il y ait des cas particuliers : les demandes pourront être argumentées.

Denis Jongmans : les entretiens, comme les expériences de terrain, sont pris en compte.

Auguste Olivry : les doctorants élus au CED ont envoyé une enquête ; certaines situations n'apparaissent pas dans les cas types définis par la CPU comme la surcharge de travail liée aux enseignements à organiser à distance, l'isolement et la difficulté à maintenir le contact notamment avec les encadrants.

Hervé Courtois : il est intéressant de coller au cadre qui nous a été transmis par la CPU. Les situations particulières pourront être argumentées.

Denis Jongmans : les cas types remontés par les doctorants vont être discutés avec l'ensemble des directeurs des ED.

Serge Slama : s'il y a des prolongations, il faut que cela colle aux trimestres d'enseignement. En Faculté de droit, les contrats doctoraux ont une obligation de 64 heures d'enseignement. Ces heures sont réparties par trimestre de septembre à décembre ou de janvier à juin. On ne peut pas raisonner sur 3 mois de prolongation. Si la temporalité n'est pas calquée sur le calendrier universitaire et d'enseignement, je ne vois pas l'intérêt d'ouvrir 2 ou 3 mois supplémentaires.

Thierry Forveille : l'objectif est d'aider les doctorants à finir de rédiger leur thèse et non à combler des besoins en enseignement.

Serge Slama : à la Faculté de droit, il n'y a pas de présence physique obligatoire dans les laboratoires de recherche. En raison du nombre très important de TD, nos doctorants viennent compléter les besoins en heures d'enseignement. Si un doctorant a son contrat prolongé, je pourrai lui donner des heures d'enseignement mais cela doit être calé sur le calendrier universitaire. En droit, la durée des thèses est de 5 ans. La vocation d'un doctorant est d'enseigner. Les 64 heures d'enseignement font partie de sa carrière. S'il n'a pas effectué ses heures d'enseignement, il sera mal évalué par le CNU.

Catherine Blatier : si je comprends bien l'alternative, nous ne proposerions pas de prolongation en dessous d'une période de 6 mois.

Denis Jongmans : le dispositif vise à aider les doctorants sur le périmètre recherche, pas forcément formation.

Sabine Lavorel : on a besoin de doctorants pour l'enseignement en droit ; toutefois, les doctorants qui enseignent ne sont pas majoritaires.

Julie Sorba : il n'y a plus d'heures obligatoires d'enseignement dans les contrats doctoraux ; il s'agit d'heures possibles.

Denis Jongmans : en effet, les contrats indiquent qu'ils peuvent effectuer 64 heures d'enseignement.

Oriane Sulpice : en droit et sans doute dans d'autres disciplines où les thèses sont longues et l'enseignement de plusieurs matières nécessaire pour avoir une bonne évaluation CNU, les doctorants seront aussi en difficulté. Une prolongation correspondant à un semestre simplifierait leur situation.

Marie-Bernadette Lepetit : je ne comprendrai pas pourquoi les doctorants en droit auraient des prolongations 2 fois supérieures à celle des autres doctorants.

Hervé Courtois : les propositions de prolongations seront faites par les ED qui connaissent bien les disciplines et la réalité du terrain.

Julie Sorba : j'ai été informée par ma section CNU qu'il y aurait un report jusqu'à mi-janvier des dates limites de soutenance de thèses et d'HDR puisque le CNU serait décalé à mi-février.

Christophe Poncet : le délai d'une semaine est vraiment très court pour les doctorants en 3<sup>ème</sup> année.

Hervé Courtois : on essaiera de rattraper la situation si une déclaration est faite tardivement. Si presque tous les doctorants peuvent répondre au 3 juillet, on pourra avancer.

Denis Jongmans : le délai a été fixé pour éviter des coupures dans les financements. Les informations ont été diffusées très largement. Un mail général doublé d'un message spécifique pour les doctorants en 3<sup>ème</sup> année, pour les directeurs de thèses et de laboratoires a été envoyé.

### **3. Convention de coopération UGA-CEA**

#### ***Cf. diaporama***

Une discussion est engagée et pourra se poursuivre lors d'une prochaine commission recherche. Cette convention sera mise au vote du CA du CEA.

Julie Sorba : concernant l'ouverture au référentiel de l'UGA aux chercheurs du CEA, est-ce déjà le cas ou est-ce une nouveauté ?

Hervé Courtois : je pense que cela n'est pas beaucoup pratiqué et je soupçonne que c'est nouveau mais il s'agit d'un point à vérifier.

Marie-Bernadette Lepetit : lors de la discussion sur ce sujet dans une prochaine CR, il faudra bien mettre en exergue les différences entre les anciens statuts et ceux actuels.

Gilles Debizet : ma question concerne l'article 14 sur la propriété intellectuelle. Cela s'avère un obstacle majeur à des collaborations de recherche d'une part, car côté sciences sociales les pratiques actuelles tendent à briser les analyses et la publication, et d'autre part, parce que, comme on a pu le constater avec le Liphy, de plus en plus de laboratoires sont tournés autour de l'open science et de l'open data. Il serait bien que ce texte ne vienne pas fermer des collaborations open data et open science entre l'UGA et le CEA. Il y a d'autres modalités de collaborations et de publications que la propriété intellectuelle.

Hervé Courtois : cet article a été relu par les juristes de la DGD RIV. J'ai compris que cela ne changeait rien à la situation actuelle.

Jérémy Pretet : je le confirme. Pour ce volet-là, on est resté sur un fonctionnement standard qui a déjà été validé. Cet article est complexe à négocier et à faire évoluer.

Gilles Debizet : ce fonctionnement standard nous pose régulièrement problème dans les projets de valorisation en SHS. Je propose que ce mode de partage de la PI ne s'applique pas ou puisse être modulé dans les perspectives d'open source qui seraient à définir au cas par cas.

Hervé Courtois : il n'y a pas de discussion sur cet article. Il faut comprendre que la moindre négociation autour de la PI nécessite 1 à 2 ans de discussion.

Hervé Courtois propose que Gaëlle Calvary présente la politique de propriété intellectuelle lors d'une prochaine séance pour voir comment travailler avec les organismes de recherche, les pratiques en SHS et l'évolution de l'open science.

### **4. PRPA des unités de recherche**

#### ***Cf. diaporama***

Clémence Dupuis : au-delà des consignes reçues concernant la reprise de l'activité dans les locaux, nous constatons que le post-confinement permet l'accès aux postes de travail (2 jours par semaines) sur des plages horaires restreintes (13h-18h). Dans quelle mesure serait-il possible de mutualiser un ou deux espaces de travail, pour les doctorants qui n'ont pas les conditions adéquates à la maison, 5 jours par semaine et pendant la période d'été ? Si peu de

doctorants sont concernés, cela reste néanmoins important pour qu'ils puissent poursuivre leur activité.

Hervé Courtois : la question d'ouverture des bâtiments est liée à l'hébergeur. UGA, Grenoble INP, ENSAG et IEP vont avoir une politique concertée mais conditionnée à chaque établissement. Est-ce que les bibliothèques ne pourraient pas répondre en partie aux besoins ?

Julie Sorba : les bibliothèques sont fermées sur les périodes traditionnelles fin juillet-23 août.

Marie-Bernadette Lepetit : comment envisagez-vous la reprise de septembre ? Le confinement, la distance enseignants/étudiants a été un point assez négatif pour les étudiants.

Caroline Bertonèche : aujourd'hui nous avons toujours des impératifs de distanciation. On aura donc des contraintes de rotation de cours et de conditions d'hygiène à respecter avec des amphis remplis à 50%. Une partie des cours devra sûrement être assurée en distanciel même si la base du dispositif de rentrée restera le présentiel.

Hervé Courtois : nous pouvons voir auprès de la DGS quels bâtiments resteront ouverts pendant l'été et s'il sera possible de partager des espaces.

## 5. Questions diverses

*Cf. diaporama*

Le point relatif au bilan CRCT / délégations sera traité en CAc restreint.

Pascal Perrier : lors du CA de demain, « l'affaire CDP 2016 » va être discutée suite aux conclusions du comité des experts externes sur la déontologie. La question de la déontologie rentre dans le champ de compétences de la CR. La question de l'appel CDP 2016 et les problèmes déontologiques relatifs aux CDP devraient être débattus en CR dans l'objectif de contribuer à la mise en place d'une procédure qui viserait à éviter que cela ne se reproduise. Une réflexion doit être menée au niveau de la CR même si elle est conduite au niveau de l'université en général.

Hervé Courtois : il faut attendre l'issue du débat du CA pour voir ce que l'on fait. Christophe Ribuo est en charge de la commission éthique scientifique. D'après les statuts, cette commission est indépendante de la CR. Les conseillers de la CR peuvent faire des suggestions sur la constitution de cette commission et son mode de fonctionnement.

Les points non traités seront discutés lors de la prochaine commission recherche.  
La séance est levée.